

tentative de retrait d'argent sur le compte de mon fils par ma be

Par **opaline**, le **16/04/2010** à **18:52**

Bonjour,

Il y a quelques années, mon beau-père, en accord avec ma belle-mère a ouvert un plan épargne logement au nom de mon fils et effectue un versement périodique.

Au début de cette année, ma belle-mère s'est présentée à la banque et a demandé à récupérer l'argent qui était sur le plan épargne de mon fils.

Dans quelle mesure a-t-elle le droit de connaître l'état des comptes de mon fils?

A-t-elle le droit de prendre de l'argent sur le compte de mon fils?

Merci

Par **dobaimmo**, le **16/04/2010** à **19:57**

Bonjour

je suppose que la banque ne lui a pas donné d'informations sur un compte ouvert au nom de votre fils, sur lequel elle n'a pas procuration. sinon, vous pouvez aller chauffer les oreilles de votre banquier.

elle n'a pas accès à ce compte (sauf procuration bien sûr) et ne peut donc n'y en connaître le montant, ni effectuer des retraits.

cordialement